



LE DEFI DES DEUX RIVES

AVIS DE COURSE



**Comptant pour le Championnat de Baie de Seine
samedi 2 octobre 2021**

Autorités organisatrices :

Cercle Nautique Honfleur (CNH) et

Sport Nautique et Plaisance Le Havre (SNPH)

1. REGLES

La régate est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024 du World Sailing.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles "Osiris habitable".
- Le règlement du Championnat de Baie de Seine disponible sur www.snph.org
- Pour les navigations nocturnes : les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie du Règlement international pour Prévenir les Abordages en Mer (COLREG).
- Le présent avis de course.
- Armement correspondant à une navigation à moins de 6 milles d'un abri.
- Equipement d'une VHF.
- **L'application des règles Covid définies par la FFV et en particulier un passe sanitaire négatif**

2. ADMISSIBILITE

La régate est ouverte à

- Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^e catégorie de navigation ou équivalent.
- Les bateaux s'étant inscrits avant le départ, possédant un contrat de jauge Osiris valide et dont les membres d'équipage sont titulaires d'une licence FF Voile avec visa médical, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. INSCRIPTIONS et COUT

Inscription

Prioritairement via les sites internet suivants :

Pour les concurrents de la rive Sud : inscription sur NVI sur le site du CNH www.cnh-honfleur.net

Pour les concurrents de la rive Nord : inscription sur le site du SNPH www.snph.org

Ou samedi 2 octobre de 8h00 à 11h00 au CNH de Honfleur

Ou samedi 2 octobre de 11h00 à 12h30 au SNPH du Havre

Coût

L'engagement d'un bateau (10 €) est à régler au CNH pour la rive Sud et au SNPH pour la rive Nord.

4. PROGRAMME

- A disposition du comité : 14h30 au sud du chenal du Havre près du couple de bouées Nord mouillage/TX dragages (cf Instructions de course).
Arrivée dans les parages de Amfard SW puis embouquement du chenal vers Honfleur pour la soirée de résultats et remise du trophée au CNH ou retour vers les ports d'origine
- Fermeture de ligne à 18h
- 19h00 au Cercle Nautique de Honfleur : proclamation des résultats du DEFI DES 2 RIVES

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur les sites du SNPH www.snph.org et du CNH www.cnh-honfleur.net au plus tard le jeudi 30 septembre à 19h.

Les bateaux de la rive nord doivent émerger avant le départ au SNPH ou par VHF (canal 06) en signalant leur présence et leur intention de courir.

Les bateaux de la rive sud doivent émerger avant le départ : soit au CNH, soit au SNPH ou par VHF (canal 06) en signalant leur présence et leur intention de courir.

Il n'y aura pas de briefing. Les éventuels avenants seront confirmés par VHF avant le départ.

A l'arrivée, **les bateaux ne se rendant pas à Honfleur, doivent émerger par VHF (canal 06) et doivent obtenir un accusé de réception du Comité de course.**

6. PARCOURS

Parcours du type côtier décrit dans les instructions de course ou donné par VHF au départ.

Une seule course avec l'arrivée dans **l'entrée de la Seine** pour permettre aux concurrents ne pouvant rallier Honfleur de rentrer plus facilement vers leur port d'origine

7. CLASSEMENT

Le classement est effectué dans chaque flotte : flotte croiseurs et flotte sportboats.

La détermination de la rive gagnante suit la règle suivante : dans chaque flotte, on totalise les points règles du Championnat de Baie de Seine (système de points FFVoile dit LP 200) de la première moitié des bateaux (arrondie à l'entier supérieur) et on les affecte à leur rive.

Les autres bateaux, quelle que soit leur place, marquent 5 points pour leur rive. La rive qui a le plus de points gagne.

8. PLACE AU PORT

Les bateaux concurrents sont accueillis gratuitement à Honfleur du 2 au 9 octobre inclus.

9. CLASSEMENT

Les classements seront communiqués lors de la remise des prix au CNH samedi 2 octobre à 19h30 et sur les sites du CNH et du SNPH à partir de 19h30.

10. COMMUNICATION RADIO VHF canal 06

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. DECISION D'ABANDONNER

Afin d'éviter de déclencher des moyens de recherche, il est demandé **aux concurrents qui abandonnent de le signaler soit par VHF (canal 06 avec un accusé de réception) soit par SMS au 06 07 05 16 50 ou au 07 68 05 85 50**

13. REMISE DES PRIX

La remise du Trophée à la rive gagnante aura lieu dans les locaux du CNH à l'issue de l'information des résultats, samedi 2 octobre à 19h30.

Informations complémentaires : marée, ouverture des portes le 2 octobre

Basse Mer Le Havre : 15h20 (3,33 mètres)

Pleine Mer Le Havre : 20h58 (6,65 mètres)

Coef 37/45

Sas Honfleur : ouverture toutes les heures et accès direct de 19h28 à 20h58.

Ouverture Pleine Mer le matin de 07h14 à 08h44

Ouverture Pleine Mer le soir de 19h28 à 20h58

En dehors des ouvertures pleine mer, entrée toutes les heures pleines 24h/24.

Sorties aux demi-heures, sauf restrictions